



**FONDS SOCIAL EUROPEEN**  
**Programmation 2007-2013**

**Objectif « Compétitivité régionale et emploi »**



## **AXE 4**

**INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN ET LA MISE EN RESEAU, L'INNOVATION  
ET LES ACTIONS TRANSNATIONALES**

### **INNOVATIONS ET ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES**

#### **Objectifs**

Améliorer la qualité du système d'éducation, d'orientation et de formation pour aller dans le sens d'une économie fondée sur la connaissance :

- Dispenser des formations de qualité prenant en compte les nouveaux besoins, les évolutions technologiques et réglementaires
- Adapter l'offre de formation et d'orientation pour répondre aux besoins d'individualisation des parcours et aux particularités de certains publics spécifiques ainsi qu'aux attentes des entreprises

#### **Types d'actions mis en œuvre**

- *Nouvelles pratiques et adaptations pédagogiques :*

- Actions visant à développer les compétences des apprenants : accès et maîtrise des compétences-clés, y compris les TIC

- Formations individualisées, notamment la FOAD afin de favoriser le désenclavement de certaines zones pas ou peu dotées d'outils de formation, en favorisant le progrès en matière de contenu et de transmission des connaissances, ateliers pédagogiques personnalisés, espaces ouverts d'éducation permanente

- Diversification des stratégies et des situations d'apprentissage

- Actions visant à élaborer de nouvelles réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les publics les plus fragiles (jeunes en décrochage scolaire, personnes en situation d'illettrisme ou de handicap), notamment par une adaptation des contenus pédagogiques

- Adaptation des contenus de formation aux évolutions des secteurs professionnels et aux attentes de la société

- Innovation pédagogiques dans les parcours de formation des salariés

- Formation de formateurs

- *Accompagnement de dynamiques locales d'innovation :*

- Actions mixant les voies de formation

- Mutualisation d'expérience entre formation initiale et continue

- Promotion des échanges entre établissements d'enseignements, notamment au niveau universitaire

- Valorisation du transfert en matière d'information, d'orientation, de conseil et de formation, production d'outils pour diffuser et valoriser les pratiques innovantes

- Promotion de la VAE

- Recours à l'utilisation des TIC pour le développement des adaptations et innovations pédagogiques et de la FOAD. Cette action peut constituer un axe transversal s'il s'accompagne d'un effort de formation des enseignants et des formateurs aux techniques numériques ainsi que de l'accélération de la mise en réseau des organismes de formation

#### **Types d'organismes bénéficiaires possibles**

Conseils régionaux, organismes de formation et d'orientation, services de l'Etat, AFPA, établissements de l'éducation nationale, établissements d'enseignements agricole à caractère national, associations.